



République Française
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 14/08/2025

Reçu en préfecture le 21/08/2025

Publié le 22/08/2025

ID : 057-245700695-20250812-D2025_123_SI-AR

DECISION 2025-123

Vu la délibération n° 13 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2020 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Vu l'arrêté du Président n° 2020-10 en date du 10 juillet portant délégation de fonction et de signature à Monsieur Roland BALCERZAK, Vice-Président en charge de la Mobilité et de la Coopération transfrontalière,

Considérant le besoin en fourniture et pose d'une climatisation avec les éléments annexes aux locaux France services,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

DECIDE

Article 1 :

Le marché de fourniture et pose d'une climatisation avec les éléments annexes aux locaux France services situés 22 rue du silo 57330 ENTRANGE, est conclu avec l'entreprise ENERGIES 57 sise 36 rue de Bussière 57640 ARGANCY, pour un montant de 22 000 € H.T. soit un total de 26 400 € T.T.C..

Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 12 août 2025

Pour le Président et par délégation
Roland BALCERZAK
Vice-Président en charge de la Mobilité et
la Coopération transfrontalière